

mission se livre pendant de longues heures, sous la conduite de l'Evêque, à une enquête complète sur la sainte *Relique*, et les résultats de cette enquête sont consignés dans un Procès-Verbal dressé par le Prélat lui-même.

Voici ce Procès-Verbal :

IV

FAVEURS OBTENUES.

Nous continuons le Récit de la guérison de Jeanne Gastéau de Paris, commencée dans le Numéro du mois dernier :

“ Jeanne avait été vouée à la sainte Vierge dès sa petite enfance et elle devait porter la livrée de Marie toute sa vie. Le père, de son vivant, avait orné sa maison d'une statue de Lourdes qui formait comme un sanctuaire d'honneur toujours fleuri, sur la cheminée principale.

Inscrite enfin au Pèlerinage national de 1892, on comptait les heures d'attente ; mais comment transporter à une telle distance (1) une malade si faible, qui ne prenait à peu près rien, ayant une fièvre continue et des souffrances que le moindre choc rendait intolérables ?

L'entreprise était téméraire.

Jeanne avait une confiance sans bornes, elle était certaine de guérir à Lourdes et rien ne l'aurait retenue. On la conduit au chemin de fer avec mille précautions, dans une voiture, au pas, et en choisissant les rues au pavage le plus doux et le plus régulier.

(1) Près de deux cents lieues !